

Référentiels de compétences et d'évaluation

Intitulé de la certification
<p>Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGProx) sur le territoire</p> <p>RS6115</p>
<p>Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :</p> <p>Un.e professionnel.le qui dispose des compétences pour "accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire" (appelée usuellement "Guide Composteur") entreprend des activités opérationnelles de terrain. Cette personne, le plus souvent possible en étroite collaboration avec un.e spécialiste certifié.e "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire" (appelé.e usuellement "Maître Composteur"), informe, sensibilise et accompagne différents publics : les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, les acteurs de site de production de déchets de cuisine et de table pratiquant le compostage autonome en établissement et aussi le grand public, scolaires, professionnels. Ces activités se réalisent à l'échelle d'une intercommunalité, d'une commune, d'un quartier ou de son voisinage. Cette personne contribue au travail du réseau dans lequel elle peut être amenée à animer des démonstrations et travaux pratiques. Son implication permet de favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire (lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des déchets verts et paillage, compostage partagé ou autonome en établissement, lombricompostage, compostage de toilettes sèches) et ainsi d'apporter une réponse à la réglementation (entre autres la loi AGECE 2020).</p> <p><u>Public cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Toute personne majeure qui souhaite évoluer ou qui dispose d'une expérience professionnelle ou personnelle dans la prévention et la gestion des déchets ● Tou.te salarié.e d'entreprises de l'ESS, collectivités, entreprises ou associations qui souhaite occuper un poste dans la prévention et la gestion des déchets ● Tout particulier ou demandeur.se d'emploi qui souhaite acquérir des compétences pour répondre aux besoins du marché et/ ou à la mise en oeuvre d'un projet professionnel ● Toute personne en situation de handicap qui souhaite s'insérer dans la vie professionnelle ou évoluer dans la prévention et la gestion des déchets sur leur poste de travail. <p>A l'heure actuelle, les personnes qui intègrent ces compétences dans leurs activités sont des agents de collectivités à compétence déchets, devant connaître, pratiquer et accompagner les actions de compostage de proximité, et de gestion intégrée des déchets verts.</p>

Ce sont également, des salarié.es de structures de l'économie sociale et solidaire, des entrepreneur.es développant ces mêmes pratiques, ou encore dans une moindre mesure, des salarié.es d'entreprises du paysage. Ils sont usuellement nommés "Guides Composteurs", et leurs compétences sont complémentaires et transversales à celles de métiers existants.

Prérequis/préalables à l'entrée en formation :

La formation dite "Guide composteur" permettant de se préparer à l'obtention de la certification professionnelle "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" est accessible **à toute personne majeure** :

- qui dispose d'un projet professionnel et qui justifie d'une expérience professionnelle ou personnelle avérée en adéquation avec les objectifs de la certification.
- qui possède des capacités intellectuelles de compréhension orale et écrite, et des capacités d'utilisation des outils informatiques (traitement de texte, email, navigation internet...).
- autonome dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et qui dispose des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère (du type biodéchets et composts...)

Une activité professionnelle avérée dans le domaine de la PGprox n'est pas requise étant donné que la formation permettant de se préparer à l'obtention de la certification constitue la première étape pour acquérir les bases de la PGprox et commencer à mettre en pratique les compétences acquises dans le cadre de la certification. Une **expérience préalable, qu'elle soit professionnelle ou personnelle**, dans le domaine de la PGProx, est en revanche demandée à tous les candidat.es à la certification.

Référentiels

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
C1 - Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de Prévention et Gestion de proximité des biodéchets pour assurer le démarrage, la prise en main et la mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers.	Épreuve écrite comprenant une étude de cas (1) et un questionnaire à choix multiples (2)	<p>Le vocabulaire technique est maîtrisé.</p> <p><i>Indicateurs : le candidat donne les principales définitions liées à la thématique (notamment : gaspillage alimentaire, déchets verts, paillage, gestion de proximité, biodéchets, compostage partagé ou autonome en établissement, lombricompostage, toilettes sèches).</i></p> <p>Le candidat identifie les acronymes spécifiques et en donne les définitions (notamment : PGPROX, DCT, FFOM, EPCI)</p> <p>Les solutions de prévention préalables à la gestion des biodéchets, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, sont correctement identifiées</p>

		<p><i>Indicateurs</i> : le candidat cite les principales causes du gaspillage alimentaire. Il connaît des acteurs spécialisés sur lesquels s'appuyer. Il sait lister, décrire et appliquer les solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire.</p> <p>Les divers biodéchets et les solutions de gestion possibles sont correctement identifiés.</p> <p><i>Indicateurs</i> : le candidat est capable de lister les biodéchets et de les classer en fonction de leurs spécificités (fermentescibles, structurants). Il peut proposer une solution de gestion pour chaque biodéchet (par exemple : compostage en bac, paillage, gestion différenciée).</p> <p>Les fondamentaux du compostage sont acquis.</p> <p><i>Indicateurs</i> : le candidat cite et décrit les gestes de base du compostage (notamment : apport équilibré C/N, brassage, transvasement). Il décrit les éléments composant une installation de compostage pour un particulier et pour du compostage collectif (par ex : nombre de bacs, signalétique, petit matériel). Il décrit le fonctionnement d'une installation. Il identifie les problèmes rencontrés sur un site de compostage (par exemple, excès d'humidité, présence de moucheron, absence de broyat) et associe une solution simple de gestion (par exemple, brasser le compost, ajout de broyat, appel de la personne contact pour le broyat).</p> <p>Les fondamentaux de la réutilisation des déchets verts sont acquis.</p> <p><i>Indicateurs</i> : le candidat cite les gestes de base du paillage. Il décrit les techniques associées (par exemple, broyage, gestion des pelouses, haies sèches). Il identifie les problèmes posés (par exemple, volume, toxicité, acidité, épaisseur, taille, maladies) par chaque résidu et associe une solution simple de gestion (par exemple, paillage, mulching, broyage tondeuse, lasagnes, haies sèches, plessis, écopâturage).</p>
--	--	--

<p>C2 - Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx en utilisant des supports existants.</p>	<p>Réalisation d'un portfolio, mettant en avant deux travaux pratiques (3) (photos, descriptif, témoignage, supports utilisés) réalisés lors d'une opération de démonstration.</p> <p>Lors de l'entretien oral (5), le-la candidat-e est questionné-e sur l'un des travaux pratiques qu'il-elle a réalisés ; il-elle doit argumenter et justifier ses choix.</p>	<p>Les gestes du compostage et du paillage ainsi que l'organisation technique et matérielle d'un site sont illustrés et mis en œuvre.</p> <p><i>Indicateurs</i> : les travaux pratiques comportent des descriptions, photos, illustrations représentant le candidat en situation de démonstration des bons gestes (par exemple, apports, mélanges, étalement, test du poing), de matières (déchets alimentaires et déchets verts de caractéristiques différentes) ou d'équipements (composteur, tondeuse, outillage).</p> <p>Les actions mises en œuvre sont cohérentes et suivent une méthodologie adaptée.</p> <p><i>Indicateurs</i> : les travaux pratiques présentent une action dans son contexte (lieu, acteurs, historique, état des lieux); les travaux pratiques décrivent une suite d'actions logiques répondant à un objectif précis rédigé en amont (par exemple, à travers un déroulé d'accompagnement ou un déroulé d'animation) ; les travaux pratiques comportent des photos, illustrations présentant le candidat en situation de sensibilisation d'un groupe cible.</p> <p>Les supports et outils pédagogiques utilisés sont pertinents.</p> <p><i>Indicateurs</i> : les travaux pratiques contiennent (au choix, liste non exhaustive) une affiche, un flyer, une plaquette de communication, une fiche technique d'accompagnement ou un déroulé pédagogique d'animation. L'information contenue correspond à l'action réalisée. L'information contenue ne présente pas d'erreur.</p>
<p>C3 - Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des cibles, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en s'appuyant sur une animation construite.</p>	<p>Mise en situation simulée (6) lors de l'épreuve orale : le jury énonce au-la candidat-e une situation d'animation spécifique à la PGprox.</p> <p>Le-la candidat-e se met en posture d'animateur-trice et doit par ses questionnements et ses réponses résoudre la problématique proposée.</p>	<p>Les questions posées par le candidat sont pertinentes, elles lui permettent de cerner la problématique rapidement ; elles correspondent aux questions attendues proposées dans les corrections des fiches d'examen oral.</p> <p><i>Indicateurs</i> : le candidat doit poser au moins 2 questions lui permettant de découvrir le sociotype du public visé et ses problématiques.</p> <p>Les arguments utilisés sont adaptés aux publics ciblés et répondent à la problématique posée ; ils correspondent aux arguments attendus énoncés dans les corrections des fiches d'examen oral.</p>

		<p><i>Indicateurs</i> : le candidat propose au moins 2 arguments (environnementaux, politiques, sociaux ou économiques) qui correspondent à la situation (par exemple : réduction des déchets et des coûts et nuisances associés, dynamique citoyenne et lien social, obligations réglementaires et sanitaires, préservation des sols et de la biodiversité...).</p> <p>L'expression orale est claire et compréhensible.</p> <p><i>Indicateurs</i> : l'expression orale est compréhensible (fluidité, débit, volume, intonation) et adaptée aux interlocuteurs (explications, vulgarisation, vouvoiement)</p>
<p>C4– Identifier les fonctions et le rôle des relais de terrain bénévoles et salariés dans le dispositif global de PGProx afin de se situer dans le maillage existant.</p>	<p>Réalisation d'un tableau des acteurs (4) qui présente l'organisation du territoire et met en avant les liens avec les autres acteurs. Ce document est produit dans le portfolio.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'entretien oral (5) par le jury.</p>	<p>L'écosystème présenté est complet (tous les acteurs sont présents).</p> <p><i>Indicateurs</i> : présence des noms de la commune, de l'intercommunalité ou de l'agglomération ; présence des noms du ou des collectivités en charge du traitement et/ou de la collecte des déchets ; présence des noms des acteurs régionaux (Région, ADEME) ; présence des noms des acteurs relais (entreprises et/ou associations accompagnatrices, associations de citoyens) ; Identification d'un guide composteur ou d'un maître composteur du territoire ; identification de partenaires potentiels (entreprises du paysage, chantier d'insertion).</p> <p>Le rôle et la fonction de chaque acteur sont correctement définis.</p> <p><i>Indicateurs</i> : pour chaque acteur cité, les missions sont précisées et le lien entre les acteurs est décrit.</p> <p>Il est fait mention de réseaux de soutien (locaux, régionaux, nationaux).</p> <p><i>Indicateurs</i> : il est fait mention du RCC National, du RCC Régional et des potentiels réseaux de bénévoles locaux.</p> <p>Le candidat se situe dans cet écosystème d'acteurs.</p>